

BUREAU de BIENFAISANCE: Assistance aux Vieillards, Infirmes et Incurables - Assistance aux Aliénés - Assistance aux Femmes en couches et primes d'allaitement - Assistance à la Famille.

Le Conseil Municipal après avoir examiné les dossiers concernant ces quatre affaires émet un avis favorable à ce qu'il soit donné suite aux délibérations prises à leur sujet par la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance dans sa séance du 21 Février 1950.

Toutes les affaires ayant été examinées, Monsieur le Maire, lève la séance à 10 H.35'./.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres

M. Car...

M. Ernest...

Officiers

M. M...
M. A. Chanagny
S. Laurent

proteste contre expropriation terrains Place du 8-3-1950

Je proteste contre le fait que les débats concernant la location de deux terrains ne figurent pas au procès-verbal
Place de la
Place Bourl...
8-3-1950
G...